

de manière à ne pouvoir être placés et déplaçés que dans un certain ordre.

— Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses, caractérisé surtout par son fruit vésiculeux, qui claqué quand on le presse entre les doigts. On le connaît aussi sous le nom de *faux séné*, parce que ses feuilles et ses fruits sont purgatifs, administrés à haute dose. Le *BAGUENAUDIER* ordinaire est très commun dans nos bosquets. (Lemaire.) Le *BAGUENAUDIER* prospère dans les sols les plus ingrats. (Spach.)

— Encycl. Les *baguenaudiers* sont des arbrisseaux à feuilles paripennées, à stipules petites, caulinaires, à fleurs disposées en courtes grappes axillaires; le calice est cupuliforme; l'étendard ample, déployé, suborbiculaire, calleux à la base; les étamines sont diadelphes; le style est barbu à la surface postérieure; le légume est stipité, vésiculeux, cymbiforme; il claqué quand on le presse vivement.

On connaît une douzaine d'espèces de *baguenaudiers*, parmi lesquelles nous signalerons les suivantes :

Le *baguenaudier commun*, que l'on désigne aussi sous le nom de *faux séné*, parce que ses feuilles sont purgatives et peuvent au besoin être substituées au séné. C'est un arbrisseau de 3 à 4 mètres de haut, qui croît spontanément dans toutes les contrées méridionales de l'Europe, à feuilles composées de folioles ovales, rétuses, glauques en dessous; à fleurs d'un jaune foncé. Ce *baguenaudier* végète dans les sols les plus ingrats et même dans la craie pure. Il se multiplie de graines et de drageons.

Le *baguenaudier à fleurs rouges* ou du *Levant*, arbrisseau de 1 m. 60 à 2 m. de hauteur; folioles obovales, arrondies, mucronées, glauques sur les deux faces; fleurs d'un rouge pourpre, veinées; les semis de cette espèce, originaire du Levant, doivent être faits sur couche.

Le *baguenaudier d'Alep*, encore plus petit que le précédent; folioles ovales, pubescentes en dessous; fleurs jaunes; fruits rougeâtres; ouverts au sommet.

BAGUER v. a. ou tr. (ba-ghé — rad. *bague*). Prat. anc. Donner des bagues et joyaux à : *BAGUER* sa fiancée. Si le fiancé, après avoir *BAGUÉ* sa fiancée, vient à mourir avant les épousailles, elle est tenue de rendre les bagues et joyaux aux héritiers du défunt. (Trév.)

— Techn. Fauçier, faire tenir au moyen d'une couture provisoire : *BAGUER* un habit, une robe. « Peu usité. » Absol. Il faut *BAGUER* avant que de coudre. (Acad.)

— Hortie. Inciser circulairement, enlever un anneau d'écorce à : *BAGUER* une branche pour qu'elle retienne son fruit. « Greffer.

— Comm. Emballer avec certaines précautions, en parlant des fruits qui craignent le transport : *BAGUER* des cerises, du raisin. « Empaqueter, lier, emballer d'une façon quelconque. » Vieux en ce sens général.

— Mar. Faire passer l'une dans l'autre, en parlant des cosques : *BAGUER* des cosques.

BAGUER-MORVAN, comm. de France, dép. d'Ille-et-Vilaine, arrond. de Saint-Malo; pop. aggl. 300 hab. — pop. tot. 2,131 hab.

BAGUES s. f. pl. (ba-ghé — du bas lat. *baga*, même sens). Bagage, nippes, couvertures de bêtes de somme : *Aucuns entrèrent dans la rivière, et s'efforçant de la passer chargés de leurs harnois et BAGUES, se voyaient emportés par l'impétuosité de l'eau.* (« ») Il court tant qu'il put y donner secours, et pour emporter les BAGUES. (Rabelais.) « V. mot.

— Sortir, vie et bagues sauvées. Se disait des soldats à qui, par la capitulation, on permettait de sortir la vie sauve et en emportant tout ce qu'ils pouvaient : *Ils s'en allèrent BAGUES SAUVES, avec leurs gens de guerre.* (Amyot.) « On dit aujourd'hui avec armes et bagues. » Fig. Sortir heureusement d'un danger, d'une difficulté, se tirer d'un mauvais pas. « Cette locution est hors d'usage.

BAGUETTE s. f. (ba-ghé — de l'ital. *bachetta*, dimin. tiré du lat. *baculus*, bâton). Verge, petit bâton fort menu, le plus souvent flexible, et plus ou moins long : *BAGUETTE* de houx, de baleine. *BAGUETTE* de fer, d'acier, de verre. *BAGUETTE* d'or. Avoir une *BAGUETTE* à la main. *Frappé* avec une *BAGUETTE*. Elle tenait à la main une petite *BAGUETTE* avec laquelle elle traçait des caractères sur un sable fin. (Volt.)

— Par anal. Verge que portent certains officiers civils dans l'exercice de leurs fonctions : *La BAGUETTE* d'un huissier, d'un bedeau.

« Verge que portaient les maîtres des cérémonies à la cour des rois de Perse : *Cyrus avait trois cents porte-BAGUETTES.* » *Baguette noire*, Celle du premier huissier de la chambre du roi ou de la reine, en Angleterre. « *Baguette blanche*, Sorte de bâton de justice en ivoire, que les juges d'un tournoi portaient à la main tant que durait le tournoi, et qu'ils levaient lorsqu'il leur plaisait d'arrêter le combat. » *Baguette sacrée*, *Baguette blanche* qui était portée par un ambassadeur en temps de guerre; tout homme envoyé dans le camp ennemi avec cette baguette était inviolable et sacré, d'après le droit des gens.

— *Baguettes de tambour*, Petits bâtons courts et terminés en forme d'olive, avec lesquels on bat le tambour : *S'armer au premier*

coup de *BAGUETTES*. Les *BAGUETTES* de *TAMBOUR* se composent du corps de *BAGUETTE*, de la virole et du bouton. (Gén. Bardin.) « On dit de même *Baguettes* de *timbale*; *baguettes* de *tambourin*, de *psalterion* : Les *BAGUETTES* de *TIMBALE* diffèrent des *baguettes* de *tambour* en ce qu'elles se terminent par une rosette, et les autres par un bouton. (Gén. Bardin.) « Ses cheveux frisent comme des *BAGUETTES* de *TAMBOUR*, Comparaison ironique pour faire entendre que quelqu'un a les cheveux plats, roides, droits.

— *Baguette de fusil, de pistolet*, Verge de baleine, de bois ou d'acier, qui sert à enfoncer la charge.

— Loc. fam. *Tenir la baguette*, Gouverner, diriger : *Comme c'est moi qui commanderai et TIENDRAI LA BAGUETTE, je ferai ce qu'il me plaira.* (Damas-Hinard.) « Commander à la baguette, mener quelqu'un à la baguette, faire marcher quelqu'un à la baguette, Commander, conduire avec hauteur et dureté : *Le ministre, qui n'osait souffler devant elle, en était gouverné et MENÉ à LA BAGUETTE.* (St-Sim.) *Harlay, le premier président, MENAIT le parlement à LA BAGUETTE.* (St-Sim.)

Soyez comme un enfant qu'on mène à la baguette. LA CHAUSSÉE.

« Se laisser mener à la baguette, obéir à la baguette, Obéir, se plier servilement aux volontés d'autrui.

— *Baguette magique, baguette de fée*, ou simplement *baguette*, Verge avec laquelle les magiciens, les fées, les sorciers étaient censés opérer leurs enchantements, leurs sortilèges : *La BAGUETTE magique de Circé.* LA *BAGUETTE* de *Médée*. Sa femme était une grande créature à laquelle il ne manquait que la *BAGUETTE* pour être une parfaite sorcière. (St-Sim.) Les ouvriers écarquillaient leurs yeux en admirant cette femme, qui ressemblait à une fée dont la *BAGUETTE* aurait touché les filets. (Balz.) En ce moment, elle aurait donné le quart de ses économies pour pouvoir retourner sa maison en un instant par un coup de *BAGUETTE* de fée. (Balz.) « Se dit figurément dans le sens de moyens cachés et qu'on dirait surnaturels. On dit aussi coup de baguette : Il possède une *BAGUETTE* de fée, de magicien. Le coup de *BAGUETTE* fait sortir de terre tout ce qu'il veut. (Mme de Sév.) Il n'y avait plus rien à craindre de cette fée presque octogonaire (Mme de Maintenon); sa puissance et pernicieuse *BAGUETTE* était brisée; elle était redevenue la vieille Scarron. (St-Sim.) Je vais, d'un seul coup de *BAGUETTE*, endormir la vigilance, éveiller l'amour, etc. (Beaumarch.)

La j'ai la baguette des fées; À faire le bien je me plais. BÉRANGER.

« *Baguette divinatoire, Baguette de coudrier*, Branche de coudrier à laquelle on attribue la vertu d'indiquer par ses mouvements la présence, au sein de la terre, de métaux, de trésors enfouis ou d'une source d'eau : *L'homme armé de la BAGUETTE DE COUDRIER* obéissait, en trouvant les eaux vives, à quelque sympathie à lui-même inconnue. (Balz.)

— Théâtre. Rôles à baguette, Rôles de magicien ou de magicienne.

— Magnét. *Baguette magnétique*, Instrument d'abord de fer ou d'acier, puis en verre, dont on se servait pour provoquer le sommeil magnétique, et qui a été remplacé par l'action des mains.

— Archit. Petite moulure ronde, unie ou ornée : *BAGUETTE* unie. *BAGUETTE* à roses. *BAGUETTE* à ruban. LA *BAGUETTE* est une petite moulure ronde sur laquelle on taille quelquefois des ornements. (Millin.)

— Chim. Dans les laboratoires, tube ou verge de verre, servant à agiter les substances qui attaquaient le bois ou le métal.

— Peint. Nom que les peintres donnent quelquefois à leur appui-main.

— Chass. Bâton que l'on introduit dans les buissons, pour faire partir les perdrix et autre gibier, et avec lequel on tient les chiens en crainte : Les *BAGUETTES* ou bâtons des *chasseurs* se nomment *chasseirois*.

— Mar. Tige mince de fer, avec laquelle on retire les étoupes des vieilles garnitures. « On dit aussi tige-étoupe. » Matériau placé à l'arrière d'un bâtiment en course, pour recevoir les cornes.

— Techn. Moulure de menuiserie qu'on applique sur les tentures d'appartement pour les maintenir et les relever : *Un suave parfum remplissait ce salon, tendu en damas vert relevé de BAGUETTES dorées.* (E. Sue.)

« Moulure destinée à être découpée dans sa longueur, pour fournir des cadres de tableaux, de glaces, etc. : *BAGUETTE guillochée*. *BAGUETTE dorée*. « Lingot d'or ou d'argent réduit à la filière. « Perche sur laquelle on étend les cuirs quand ils ont été foulés. « Morceau de bois long, arrondi et renflé au milieu, dont les hongrois se servent pour aplanir les peaux. « Rebord pratiqué sur les feuilles de plomb que l'on emploie à couvrir des bâtiments. « *Baguette à mèches*, *Baguette à bougies*, *Baguette* sur laquelle on enfle les mèches quand elles sont coupées de longueur, les bougies quand elles sont finies.

— Pyrotechn. Petit instrument de bois, de forme cylindrique, que l'artificier emploie pour la confection de certaines pièces d'artifice. « *Baguette à rouler*, Qui sert à rouler les cartouches ou cartons d'artifice. « *Baguette à rendoubler*, Qu'on emploie pour rendoubler

les cartons sur le massif dont le diamètre est plus grand que celui des autres. « *Baguette à charger*, Qui doit être percée plus ou moins pour recevoir la broche et laisser un vide dans la cartouche. « *Baguette de fusée volante*, Celle qui est attachée à une fusée volante pour en diriger l'ascension.

— Hortie. Nom donné à plusieurs espèces de tulipes de Flandre dont la tige est très-élevée, et en général à celles qu'on laisse monter en graines ou dont le pédoncule est trop élevé.

— Bot. *Baguette d'or*, Variété de giroflée jaune.

— Pl. Sorte de châtimement infligé à des soldats ou à d'autres personnes soumises à un régime disciplinaire. Le patient, nu de la ceinture en haut, passe entre deux rangs de soldats qui le frappent chacun d'un coup de baguette, et cela autant de fois que le porte la condamnation. Cette peine, abolie chez nous en 1788, existe encore en Allemagne, en Angleterre, en Prusse et en Russie, où elle n'est pas flétrissante. Il n'en était pas de même en France; celui qui l'avait subie était déclaré indigne de servir : *L'usage des BAGUETTES était particulier à l'infanterie de l'armée française et aux filles de mauvaise vie.* (Gén. Bardin.) « Passer par les baguettes, Subir le châtimement des baguettes. « Signif., dans un sens figuré, Etre en butte aux coups de langue, aux plaisanteries, aux injures : *Elle a PASSÉ PAR toutes les BAGUETTES du quartier.*

— Allus. hist. *Baguette de Moïse*. V. VERGE.

— Encycl. La *baguette* va fixer notre attention comme symbole de la puissance et comme instrument supposé propre à faire découvrir les sources. Nous allons ainsi nous occuper de la *baguette sacrée* et de la *baguette divinatoire*.

Chez les Francs et même sous les premiers Capétiens, les hérauts d'armes portaient une *baguette sacrée*; elle était la marque de leur dignité, comme le rameau d'olivier ou le caducée chez les anciens. On employait aussi la *baguette* comme symbole dans les contrats. La *baguette*, le bâton, la verge, la branche d'arbre indiquaient la transmission de la propriété. On remettait une branche d'arbre enfoncée dans une motte de terre pour investir le nouveau propriétaire. La destruction de cet emblème indiquait la dépossession ou la séparation de la famille. « Si quelqu'un, dit la loi salique, veut se séparer de sa parenté et renoncer à sa famille, qu'il aille à l'assemblée devant le diazain ou le centenier; que là il brise sur sa tête quatre bâtons de bois d'aune en quatre morceaux, et les jette dans l'assemblée en disant : « Je me dégage de tout ce qui touche ces gens, de serment, d'héritage et » du reste. « Le bâton était souvent le signe du commandement. De là le sceptre du roi, la crosse de l'évêque, le bâton du maréchal, la verge du sergent ou huissier.

Passons maintenant à la *baguette divinatoire*. On a appelé de ce nom un rameau d'aune, de hêtre, de pommier, mais surtout de coudrier, ayant la propriété de faire découvrir les sources, les mines, les trésors cachés, les voleurs et les meurtriers fugitifs. Les prétendus devins qui se servent de la *baguette divinatoire* ont été nommés *rabdomanciens*, et leur art *rabdomancie*. Magiciens, astrologues, fées, sorciers, et jusqu'à nos prestidigitateurs modernes, qui escamotent la muscade armée d'un court bâton, ont fait usage de la *baguette* pour opérer leurs charmes. L'art de la *rabdomancie* est très-ancien en Orient. Les mages de Pharaon se servaient, pour opérer leurs prodiges, de verges qui furent changées en serpents par celle de Moïse. Ce chef des Hébreux faisait avec sa verge jaillir l'eau des rochers. Aaron avait aussi une verge, emblème de sa dignité sacerdotale. Dans la mythologie, Mercure est inséparable de son caducée; Bacchus est toujours accompagné de son thyrsé, et il est très-probable que Circé était armée d'une verge merveilleuse quand elle changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux. Rien d'étonnant alors à ce qu'à la faveur de cette idée de puissance attachée à la *baguette*, les charlatans et les faiseurs de tours aient cherché dans cet objet un auxiliaire propre à en imposer aux masses.

Toutefois, ce n'est qu'au XVIII^e et au XIX^e siècle que parut la *baguette divinatoire*, et l'on sait que le plus célèbre rabdomancien fut Jacques Aymar, paysan du Dauphiné, dont on peut lire la grotesque histoire à l'article *AYMAR*.

En quoi consiste donc cette merveilleuse *baguette*? Ce n'est autre chose qu'un bâton de coudrier d'environ deux pieds de longueur et légèrement courbé en cercle. Si l'on en pose les deux bouts sur l'index de chaque main, le centre se trouvera abaissé par rapport aux deux extrémités; si l'on rapproche lentement les doigts l'un vers l'autre, le centre de la *baguette* s'élèvera, et il arrivera un moment où les deux bouts feront la culbute; si, enfin, on éloigne de nouveau les doigts, la *baguette* reprendra sa première position. On voit donc que, par ce rapprochement et cet écartement successifs des mains, il est possible d'imprimer à la *baguette* un mouvement de rotation aussi rapide que l'on veut, et qu'avec une certaine habitude un léger va-et-vient des doigts suffit, pour cela. Du reste, on peut augmenter le poids de la *baguette*, et la rendre par conséquent plus propre à tourner sur elle-même, en y adaptant trois viroles de métal, une au milieu,

les deux autres à chaque extrémité. On peut aussi rendre le mouvement des mains presque insensible, en se servant pour point d'appui de deux fils de laiton bien polis, destinés à prévenir le frottement et le bruit. De cette manière, la *baguette* semble réellement tourner dans les mains comme si elle y était sollicitée par une force magique. Là est tout le secret de la puissance de cet incomparable instrument, dont le prestige a trouvé tant d'adeptes, et qui a fait un si grand nombre de dupes depuis le XI^e siècle jusqu'à nos jours. La *baguette divinatoire* était consultée, avouons-le, en beaucoup de circonstances, mais c'était surtout dans la recherche des sources qu'elle jouait son principal rôle, et le rusé personnage qui prétendait s'en inspirer se trompait rarement, par suite du soin qu'il prenait de ne faire tourner sa *baguette* que dans les bas-fonds ou dans les endroits recouverts d'une herbe plus verdoyante. Disons, pour compléter la description de la *baguette*, qu'elle devait être de la pousse de l'année, et qu'on était tenu de la couper le premier mercredi de la lune, entre onze heures et minuit, en prononçant certaines paroles. Il restait ensuite à la bénir selon le formulaire magique.

Malgré le discrédit que nous avons jeté sur la *baguette divinatoire*, nous croyons devoir cependant rapporter l'opinion d'une grave autorité, prévenue moins défavorablement que nous. C'est ainsi que le savant auteur du *Dictionnaire des merveilles de la nature* ne craint point d'attester qu'une *baguette* de cette espèce tourne, et même très-fortement, entre les mains de celui qui la tient, lorsqu'il s'approche de différents métaux. Voici le fait dont il assure avoir été témoin à Bourges, en présence de plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvaient des gens peu crédules et deux médecins fort instruits. Une dame, étrangère à cette localité, et qui y était venue visiter quelques parents, possédait la vertu de faire mouvoir la *baguette divinatoire* en suivant le procédé dont nous avons parlé. Elle avait laissé à son bâton de coudrier une petite branche latérale qui rendait le mouvement de cette *baguette* beaucoup plus sensible. Or, cette *baguette*, serrée avec force, se mit à tourner manifestement sur de l'argent renfermé dans un buffet. Notre auteur constate des résultats plus étonnants encore. La rabdomancienne ayant fait usage d'une *baguette* beaucoup plus longue, assez longue pour que deux spectateurs pussent la saisir aux deux extrémités, au delà des deux points par lesquels elle la tenait, ces deux spectateurs firent d'inutiles efforts pour arrêter le mouvement de rotation. Ce n'est pas tout, la *baguette* se mit à tourner au-dessus de deux pièces, l'une d'or et l'autre d'argent, quels que fussent les corps dont ces pièces se trouvaient recouvertes. Mais venait-on à placer au-dessus d'elles un plat d'étain, le mouvement de la *baguette* cessait incontinent.

Le mouvement de la *baguette divinatoire*, conclut l'ouvrage cité, est donc un mouvement naturel, que l'on ne saurait révoquer en doute. Il est vrai que l'auteur ajoute prudemment : « Ce sont des faits que je n'atteste point, quoique je ne puisse raisonnablement les nier. » Et en cela, nous trouvons qu'il a grand tort : quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre. Après tout, ne peut-il pas y avoir une cause naturelle aux sympathies de la *baguette*? C'est une question d'autant moins facile à résoudre, qu'il nous manque une multitude de données propres à expliquer à nos esprits sceptiques le mécanisme de ces singulières attractions. Toutefois, comme il est toujours permis de hasarder des conjectures, on ne peut savoir trop de gré au savant Formey d'avoir essayé de ramener ces phénomènes aux principes de la physique.

Ce savant est bien loin néanmoins de croire à tout ce qu'on a publié de merveilleux sur cette fameuse *baguette*. La foi lui manque, car, lorsqu'il parle de ce don merveilleux que possède la *baguette* d'aller à la quête des voleurs et de les faire découvrir, il s'écrit : *Credat judæus Apella!* Il ne croit même qu'au seul pouvoir qu'on lui prête de découvrir les sources, et voici l'explication qu'il en donne : « Considérons une aiguille d'acier librement suspendue; la matière magnétique, sortie du sein de la terre, s'élève, se réunit dans une des extrémités de cette aiguille, où, trouvant un accès facile, elle chasse l'air ou la matière du milieu; celle-ci, revenant sur l'extrémité de l'aiguille, la fait pencher en lui donnant la direction de la matière magnétique. Il n'en est pas autrement de la *baguette*. Les particules aqueuses, les vapeurs qui s'exhalent de la terre et qui s'élèvent, trouvant un libre accès dans la tige de la branche fourchée, s'y réunissent, l'appesantissent, repoussent l'air ou la matière du milieu (apparemment la moelle du bois). La matière chassée revient sur la tige appesantie, lui donne la direction des vapeurs et la fait pencher vers la terre pour nous avertir qu'il y a sous nos pieds une source d'eau vive. Cet effet vient peut-être de la même cause qui fait incliner les branches des arbres plantés le long des eaux. L'eau leur envoie des parties aqueuses qui chassent l'air, pénètrent les branches, les chargent, les affaissent, joignent leur propre pesanteur au poids de l'air supérieur, et les rendent enfin, autant qu'il se peut, parallèles aux petites colonnes de vapeurs qui s'élèvent. » N'est-ce pas ici le cas de s'écrier avec chaleur : « Quo